



Contournement autoroutier de Bienne par l'ouest

La proposition alternative fluidifierait moins le trafic et coûterait davantage

15 mai 2018 – Communiqué de presse

La proposition alternative de contournement de Bienne par l'ouest désengorgerait nettement moins bien les quartiers que le projet définitif. Le canton et les communes devraient en outre prendre à leur charge une plus grande partie des coûts. Les spécialistes de la Confédération et du canton parviennent à cette conclusion après examen de la variante.

Le canton de Berne a soumis à la Confédération le projet définitif de contournement autoroutier de Bienne par l'ouest en mars 2017. La route à quatre voies longue de 2,3 kilomètres passe en grande partie sous terre dans deux tunnels entre l'échangeur des Marais-de-Brügg et le Faubourg du Lac. Elle se poursuit par le tunnel de Vigneules, bidirectionnel. Elle est raccordée au réseau routier urbain par les deux jonctions Bienne centre et Faubourg du Lac.

En novembre 2017, un comité a déposé une proposition alternative demandant la réalisation d'un tunnel à deux voies de cinq kilomètres, sans les deux raccords. Cette variante est appuyée par une motion déposée peu après au Grand Conseil, qui exige de procéder à une vérification factuelle.

Pas de soulagement pour les quartiers

Dans sa réponse, le Conseil-exécutif constate que la proposition alternative est en principe réalisable. Les spécialistes de la Confédération et du canton parviennent cependant à la conclusion que cette option désengorgerait nettement moins bien les quartiers aujourd'hui fortement affectés par la circulation, puisqu'elle atteindrait au maximum 50% des effets escomptés du projet officiel. Sans les nouvelles jonctions Bienne centre et Faubourg du Lac, le volume du trafic resterait très important sur les rues du Débarcadère et de Bienne. En outre, le tunnel de cinq kilomètres à tube unique proposé par le comité serait plus difficile à exploiter, car davantage sujet à des perturbations.

Rapport coûts/impact insuffisant

L'Office fédéral des routes (OFROU) considère que le rapport entre les coûts et l'impact de la proposition alternative n'est pas satisfaisant. Il a donc émis un avis négatif. Actuellement de 87%, la participation financière de la Confédération diminuerait considérablement si cette option était retenue. Le canton et les communes devraient alors assumer une part plus importante des coûts.

Pas d'étude détaillée

Comme la proposition alternative n'améliorerait guère la circulation dans la ville de Bienne, le Conseil-exécutif refuse de procéder à une étude détaillée. Pour une comparaison sérieuse, la proposition alternative devrait parvenir à un niveau de planification équivalant au projet définitif, ce qui exigerait des dizaines de millions de francs. Or, les autorités fédérales compétentes ont fait savoir au canton qu'elles ne comptent pas cofinancer des coûts de planification supplémentaires pour le contournement de Bienne.

La [réponse du Conseil-exécutif](#) à la motion « Autoroute de contournement Bienne/axe ouest : vérification des faits pour la proposition "Mieux comme ça" »